

LEÇON 7

DROITS ET RESPONSABILITÉS EN DÉMOCRATIE

QUESTION DIRECTRICE

Quels sont nos droits et responsabilités au sein d'une démocratie?

RÉSUMÉ

Les citoyens qui vivent au sein d'une démocratie ont des libertés et des droits garantis, et ces droits s'accompagnent de responsabilités.

Dans cette leçon, les élèves discutent de leurs droits à l'école au moyen de la stratégie du napperon. Ensemble, ils créent une charte de la classe et réfléchissent aux responsabilités qui sont associées à leurs droits. Les élèves étudient la *Charte canadienne des droits et libertés* et créent un arbre conceptuel pour établir un lien avec leur vie. Ensuite, les élèves examinent les responsabilités associées à leurs droits et libertés au Canada. Dans l'activité de consolidation, ils se penchent sur le faible taux de participation aux élections et sur l'importance de voter.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À l'issue de la leçon, les élèves seront en mesure :

- De travailler en collaboration avec leurs camarades et de réfléchir de façon critique afin de discuter, de préciser et de comparer diverses perspectives sur leurs droits et responsabilités à l'école.
- D'utiliser le concept de *l'importance civique et politique* pour guider leurs recherches sur leurs droits et responsabilités en tant que citoyens canadiens.
- D'utiliser le concept de *l'importance civique et politique* pour analyser les liens entre la Charte et leur propre vie, et comparer la vision d'autres personnes.
- D'utiliser le concept d'*objectif et de résultat* pour évaluer l'incidence des droits et des responsabilités personnels et sociétaux (Cadre d'orientation en éducation à la citoyenneté – Qualités personnelles).

CRITÈRES DE RÉUSSITE

- Je peux travailler en collaboration avec mes camarades et comparer diverses perspectives sur nos droits et responsabilités à l'école.
- Je peux expliquer *l'importance civique et politique* de nos droits et responsabilités au Canada.
- Je peux créer des liens entre la Charte et ses répercussions sur ma propre vie.
- Je peux utiliser le concept d'*objectif et de résultat* pour expliquer l'importance d'être un citoyen responsable.

LIENS AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES

CPC30 – Attentes générales :

1. Utilisation du processus d'enquête: Utiliser le processus d'enquête ainsi que les concepts de la pensée critique en politique pour explorer divers aspects de la politique en action afin de devenir un agent du changement.

2. Développement de compétences transférables: Reconnaître l'utilité des compétences transférables développées par l'étude d'enjeux liés au changement politique dans la vie de tous les jours ainsi que les diverses possibilités de carrière faisant appel à une formation en politique.

A1. Facteurs influant sur l'engagement politique: Analyser comment différents facteurs peuvent contribuer à favoriser ou à inhiber son engagement politique et celui des autres. A1. Facteurs influant sur l'engagement politique: Analyser comment différents facteurs peuvent contribuer à favoriser ou à inhiber son engagement politique et celui des autres.

B2. Droit et politique au Canada: Analyser l'impact de changements importants dans le droit et la politique au Canada et le processus établi pour adopter et modifier les lois.

CPC30 – Attentes spécifiques :

1.1 Formuler différents types de questions pour orienter le processus d'enquête et explorer divers enjeux et problématiques liés au changement politique .

1.4 Analyser l'information recueillie pour en faire l'interprétation et la synthèse en utilisant les concepts de la pensée critique en politique – importance politique, objectif et résultat, continuité et changement, perspective politique - et divers outils organisationnels.

1.5 Tirer des conclusions sur des enjeux et des problématiques liés au changement politique, y compris ceux qui font l'actualité, en utilisant les concepts de la pensée critique en politique.

2.1 Déterminer des compétences développées par l'étude d'enjeux liés au changement politique transférables dans la vie de tous les jours, incluant les compétences essentielles du Passeport-compétences de l'Ontario.

A1.2 Décrire sa propre attitude à l'égard de l'engagement politique ainsi que l'étendue et la nature de l'engagement personnel jugées appropriées.

LEÇON 7 : DROITS ET RESPONSABILITÉS EN DÉMOCRATIE

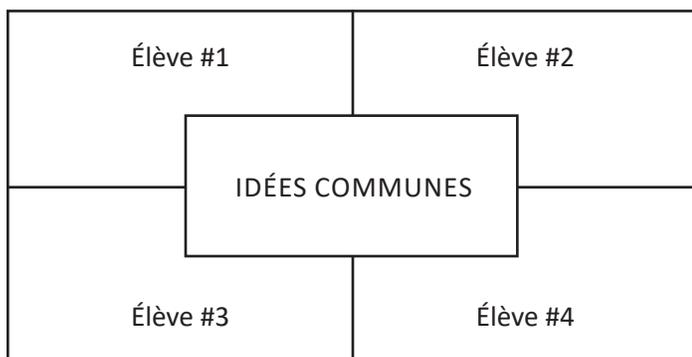
B2.1 Décrire comment diverses dispositions de la *Charte canadienne des droits et libertés* et du *Code des droits de la personne* de l'Ontario sont à l'origine de changements sociétaux au Canada et en sont aussi le reflet.

PRÉPARATION

Avant la leçon, interroger cinq personnes admissibles au vote au Canada sur leurs habitudes et attitudes face au vote (fiche 7.1). Que vous disent ces réponses sur les comportements des gens à l'égard du vote?

NEURONES EN ACTION

1. Discutez du concept de « droit » et demandez aux élèves de dresser une liste de leurs droits à l'école. Un droit est un concept juridique (droit juridique) ou une liberté protégée. Cela comprend, par exemple, le droit à l'éducation, le droit à des lieux sécuritaires et le droit de se faire des amis.
2. Divisez les élèves en groupes de quatre. Donnez aux groupes une feuille de papier. Les élèves prendront quelques minutes pour réfléchir à leurs droits et responsabilités en tant que membres de leur communauté scolaire. Demandez à chaque élève de dresser une liste des droits qui devraient être garantis à chaque élève de l'école.



3. Demandez à chaque groupe de faire une liste des idées communes au centre du papier quadrillé. Ensuite, demandez aux élèves de marcher autour de la classe et de prendre en note les idées communes de chaque groupe. Cela peut également être fait par la classe en entier.
4. Créez une charte de la classe en prenant les idées communes de chacun des groupes et demandez aux élèves de trouver les responsabilités qui correspondent à chaque droit.

SUIVI

1. Au moyen des diapositives 7 et du document 7.2, passez en revue nos droits et libertés au Canada.

Questions :

- Qu'est-ce que la Constitution du Canada?
- Qu'est-ce que la *Charte canadienne des droits et libertés*?
- Quelles sont les sept sections de la Charte?
- Comment nos droits ont-ils évolué au fil du temps? Qu'est-ce que le suffrage universel?

2. Demandez aux élèves de construire un arbre conceptuel afin de présenter les aspects de la *Charte* qui sont les plus pertinents pour eux. Chaque branche de l'arbre doit mener à une section de la *Charte* (p. ex. libertés fondamentales) et se diviser en plus petites branches menant à des détails ou à des exemples qui sont reliés à leur propre vie (p. ex. s'exprimer librement, amitiés).

3. Accordez aux élèves du temps pour se déplacer dans la classe afin d'observer les arbres conceptuels de leurs camarades et en discuter directement avec eux. Questions directrices :

- Y a-t-il un point commun parmi tous les élèves?
- Est-ce que les aspects jugés les plus pertinents sont les mêmes chez tous les élèves? Pourquoi?
- Qu'est-ce qui influence votre point de vue?

4. En paires ou en petits groupes, les élèves devront réfléchir aux responsabilités qui accompagnent chaque droit au moyen de la fiche 7.3 (J'ai le droit de... mais j'ai la responsabilité de...).

CONSOLIDATION DES CONNAISSANCES

Regardez la vidéo « [Le droit de vote](#) » avec vos élèves et lancez une dernière discussion sur le taux de participation aux élections. Sinon, les élèves peuvent écrire leurs réflexions sur l'une ou plusieurs des questions suivantes :

- Pourquoi pensez-vous que certaines personnes décident de ne pas voter? Quelles sont les conséquences de cette abstention pour la citoyenneté canadienne?
- Les personnes qui ne votent pas devraient-elles être pénalisées? Pourquoi?
- À quel âge les gens sont-ils suffisamment responsables pour voter?

IDÉES D'ÉVALUATION

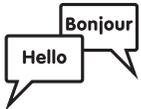
Analysez les résultats du sondage sur le vote (fiche 7.1) dans la section Préparation.

FICHE 7.1 : SONDAGE SUR LE VOTE

Interrogez cinq personnes qui ont le droit de voter au Canada. Elles doivent avoir au moins 18 ans et être des citoyens canadiens. Choisissez des gens de tous âges qui n'appartiennent pas tous à la même famille, si possible.

	Personne 1	Personne 2	Personne 3	Personne 4	Personne 5
Âge					
Avez-vous voté lors de la dernière élection fédérale ? Sinon, pourquoi?					
Avez-vous voté lors de la dernière élection provinciale ? Sinon, pourquoi?					
Avez-vous voté lors de la dernière élection municipale ? Sinon, pourquoi?					
« Il est essentiel de voter ». Êtes-vous fortement d'accord, quelque peu d'accord, quelque peu en désaccord ou fortement en désaccord avec cet énoncé?					

DOCUMENT 7.2 : POINTS SAILLANTS DE LA CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS

	Points saillants	Exemples
 <p>Libertés fondamentales</p>	<p>Les libertés fondamentales incluent:</p> <ul style="list-style-type: none"> • La liberté de conscience et de religion; • La liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, y compris la liberté de la presse et des autres moyens de communication; • La liberté de réunion pacifique et; • La liberté d'association. 	<p>Vous ne pouvez pas être puni pour vos croyances religieuses.</p>
 <p>Droits démocratiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Si vous êtes un citoyen d'au moins 18 ans, vous avez le droit de voter lors des élections ou d'être candidat aux élections • L'obligation, pour tout gouvernement, d'organiser des élections au moins tous les cinq ans • L'obligation des représentants élus de se réunir au moins une fois par année 	<p>Vous pouvez vous présenter comme candidat dès que vous atteignez l'âge de 18 ans.</p>
 <p>Liberté de circulation et d'établissement</p>	<p>La liberté de circulation et d'établissement signifie que tout citoyen canadien a le droit de travailler et de vivre dans n'importe quelle province ou n'importe quel territoire du Canada. Les citoyens canadiens ont aussi le droit de demeurer au Canada, d'en sortir et d'y revenir librement.</p>	<p>Vous pouvez quitter le Canada et revenir à votre gré.</p>
 <p>Garanties juridiques</p>	<p>Les garanties juridiques comprennent notamment le droit, pour tout citoyen canadien, d'être informé de son droit d'avoir recours à un avocat en cas d'arrestation, d'être jugé dans un délai raisonnable et d'être présumé innocent tant qu'il n'est pas déclaré coupable.</p>	<p>Vous bénéficierez d'un procès juste et équitable si vous êtes accusé d'un crime.</p>
 <p>Droits à l'égalité</p>	<p>Les droits à l'égalité comprennent notamment le droit, pour tout citoyen canadien, de ne pas subir de discrimination pour des raisons de race, d'origine nationale ou ethnique, de couleur, de religion, de sexe, d'âge ou de déficiences mentales ou physiques.</p>	<p>Vous ne pouvez pas être exclu d'une activité en raison de votre handicap.</p>
 <p>Langues officielles du Canada</p>	<p>Ce droit aux langues officielles du Canada comprend notamment le droit, pour tout citoyen canadien, de se servir du français ou de l'anglais pour communiquer avec les diverses administrations fédérales du Canada et avec certaines de ses administrations provinciales et territoriales.</p>	<p>Vous pouvez envoyer une lettre à votre député en anglais ou en français.</p>
 <p>Droits à l'instruction dans la langue de la minorité</p>	<p>Le droit à l'instruction dans la langue de la minorité comprend notamment le droit, pour toute personne appartenant à une minorité francophone ou anglophone d'une province ou d'un territoire, d'être instruit dans sa langue.</p>	<p>Vous pouvez décider de fréquenter une école anglaise ou française (à quelques exceptions près, selon la province ou le territoire).</p>

FICHE 7.3 : NOS DROITS ET RESPONSABILITÉS

Pour chacun des droits suivants prévus dans la *Charte canadienne des droits et libertés*, trouvez la responsabilité correspondante. Ajoutez trois autres droits à la liste et précisez les responsabilités qui y sont associées.

J'ai le droit de mais j'ai la responsabilité
parler librement...	<i>de ne pas prononcer de paroles qui pourraient faire du tort ou blesser les autres.</i>
me joindre à un groupe pour manifester...	
d'adopter la religion de mon choix, ou de ne pratiquer aucune religion...	
d'être ami ou de m'associer avec qui je veux...	
voter aux élections (lorsque j'aurai 18 ans)...	
d'être traité équitablement, sans égard à la race, à mon origine nationale ou ethnique, à ma couleur, à ma religion, à mon âge, à mon sexe ou à mes capacités physiques ou mentales...	